



**Syndicat Indépendant Académique
de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille**

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

04 91 34 89 28 06 80 13 44 28



jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr <http://www.siaes.com>

Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré

<http://www.sies.fr>

Fédération Autonome de l'Éducation Nationale



Fiche de suivi : Stagiaires - Affectation stage en responsabilité 2015 - 2016

**Les informations communiquées au S.I.A.E.S. sont strictement confidentielles
et ne seront pas transmises à l'administration ou tout autre organisme (banque, mutuelle etc...).**

Mademoiselle Madame Monsieur

NOM (en majuscules) :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :/...../..... Situation familiale : Enfants :

ADRESSE :

Commune : Code postal :

Tél. fixe : Tél. portable :

Professeur Discipline : Corps : Agrégé(e) Certifié(e) EPS PLP

CPE **CO-Psy**

Courriel :@.....

Le courriel est important pour recevoir des informations sur votre carrière ainsi que les publications et communiqués du S.I.A.E.S.

Vos vœux

Indiquez vos vœux dans le même ordre que celui communiqué au rectorat sur le serveur <http://foncstag.ac-aix-marseille.fr>

N° Voeu	Dénomination du voeu	Type d'établissement
1		
2		
3		
4		
5		
6		

Dans le cas où aucun de mes vœux ne puisse être satisfait, je préfère :

La situation géographique Le type d'établissement : Collège Lycée

N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire, pour apporter des informations complémentaires sur votre situation personnelle et/ou familiale ainsi que pour toute demande de renseignement, information, aide ...

Responsable stagiaires :

VERNEUIL Jean-Baptiste

6 Rue Maréchal Fayolle 13004 MARSEILLE

04 91 34 89 28 - 06 80 13 44 28 jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr

En vertu des articles 27 et 34 de la loi du 6/1/78 vous acceptez, en remplissant cette fiche, de fournir au S.I.A.E.S. les informations nécessaires à l'examen de votre carrière et lui demandez, en retour, de vous communiquer les informations vous concernant et auxquelles il aura accès par ses élus, commissaires paritaires. Vous l'autorisez, de ce fait, sauf demande contraire de votre part, à faire figurer ces informations dans ses fichiers, sous réserve des droits d'accès et de rectification prévus par la loi.

Adhérent(e) au S.I.A.E.S. Non adhérent(e) au S.I.A.E.S.

Adhésion annuelle stagiaire : 35 €

Date :/...../.....

Signature :



Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille



Syndicat - national - Indépendant
de l'Enseignement du Second degré
Fédération Autonome de l'Education Nationale

DEUXIEME SYNDICAT TOUS CORPS CONFONDUS DE L'ACADEMIE D'AIX MARSEILLE

ADHESION STAGIAIRE COTISATION 2015-2016

Cotisation spéciale : stagiaire **non précédemment titulaire** de la fonction publique

35 €

11,90 euros après déduction fiscale

Mlle Mme M.

NOM (*en majuscules*) :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :/...../..... Situation familiale : Enfants :

ADRESSE :

.....

Commune : Code postal :

Tél. fixe : Portable :

Courriel :@.....

Le courriel est important pour recevoir les publications et communiqués du S.I.A.E.S.

Professeur Discipline : CPE

Corps : Agrégé(e) Certifié(e) EPS PLP CPE Echelon :

ETABLISSEMENT :

Commune :

Cotisation de 35 euros, réglée le/...../..... par chèque bancaire CCP

Signature :

Libeller le chèque à l'ordre du S.I.A.E.S. CCP 12 999 99 G
et l'adresser, avec cette fiche, à la trésorière :

Virginie VERNEUIL 6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille

N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire, pour tout renseignement, information, aide...

Pour les adhésions enregistrées de Mai 2015 à fin Septembre 2015,

le chèque ne sera encaissé que le 1^{er} octobre 2015, une fois votre premier salaire perçu.

Tarif couple : Remise de 50% sur la cotisation la plus basse.

Impôts : Réduction fiscale de 66% sur le montant de la cotisation (attestation dès réception).

La cotisation court sur 365 jours.

En réglant votre cotisation en Juillet 2015, vous serez adhérent(e) jusqu'en Juillet 2016.

Vous pouvez également cotiser à n'importe quel moment de l'année.